

10 informations communautaires

Octobre 2017



Sommaire :

- > Actions de la maison de l'emploi
- > Vigilance : le Frelon asiatique s'est bel et bien installé sur le Pays d'Iroise
- > Atelier du jardin
- > Concours photos Clic-Clac !
- > Infos des phares du Pays d'Iroise
- > La passation des marchés publics et la facturation « tout en ligne », c'est pour... demain.
- > Donner au lieu de jeter...
- > Conférence Zéro déchet
- > Entretien des espaces communaux : des gestes éco-citoyens
- > Présentation du document d'Orientations et d'Objectifs du Schéma de Cohérence territoriale

Retrouvez toutes les informations sur [www.pays-iroise.bzh/Toutes les actualités](http://www.pays-iroise.bzh/Toutes%20les%20actualités)



Pays d'Iroise Communauté
02.98.84.28.65 / accueil@ccpi.bzh
Zone de Kerdrioual
CS 10078
29290 Lanrivoaré

Actions de la maison de l'emploi

Conseils à l'emploi : vendredi 6 octobre de 14h à 16h : information collective avec des professionnels (association EGEE) pour donner des conseils et échanger sur la recherche d'emploi et le lien avec les entreprises (CV, lettre, entretien, ...). Sur inscription.

Module découverte des métiers : 5 jours d'accueil collectif (dates à définir fin octobre/ début novembre). Possibilité d'effectuer un stage en entreprise pour toutes femmes souhaitant découvrir, observer ou confirmer un projet professionnel. Ouvert à toutes les femmes inscrites ou non à pole emploi, salariées, en congé maternité ou parental, en congé maladie, mère au foyer. Gratuit.

P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : accompagnement individualisé et collectif de personnes en recherche d'emploi (prescription obligatoire).

Rail Emploi services : tous les jeudis de 10h à 12h sur RDV : 02 98 48 01 68.

Compétences clés : en Français (jeudi) ou en bureautique/numérique (mardi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés.

Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Vigilance : le Frelon asiatique s'est bel et bien installé sur le Pays d'Iroise

272 nids de frelons ont été détruits en 2016 sur le pays d'Iroise (contre 44 en 2015). Si vous trouvez un nid, merci de contacter le référent local de votre commune. Retrouver les contacts et les informations sur www.pays-iroise.bzh/environnement (*Rubrique Documents à télécharger*).

Renseignements : Olivier Moreau : 02 98 84 98 80 / olivier.moreau@ccpi.bzh

Atelier du jardin

Vous aimez le jardinage mais pas les corvées de désherbage et les allers/retours en déchèterie ? Inscrivez-vous vite au prochain « Atelier du jardin » le samedi 14 octobre de 9h à 12h. La séance se déroule chez un particulier (adresse précisée au moment de l'inscription) et est encadrée par un jardinier professionnel. Inscription gratuite mais obligatoire au 02 98 32 37 83 ou michele.henot@ccpi.bzh

Concours photos Clic-Clac !

Avis aux photographes amateurs amoureux du Pays d'Iroise ! La Communauté lance, lors de chaque numéro de son magazine Iroise, un concours photos destiné à promouvoir le territoire. Le cliché du lauréat sera publié en page 2 du magazine et visible sur notre site Internet. Le concours du prochain numéro à paraître début janvier portera sur le thème « **L'eau douce, précieuse ressource !** ». Vos photos (3 max), au format portrait (à la verticale) et accompagnées d'une légende, sont à retourner pour le 24 novembre à communication@ccpi.bzh. Retrouvez le règlement et toutes les photos reçues sur www.pays-iroise.bzh/magazine.

Renseignements : Nathalie Le Flem : 02 98 84 97 60 / nathalie.leflem@ccpi.bzh

Infos des phares du Pays d'Iroise

Saint Mathieu : Visite guidée du phare et visite libre de l'exposition « Plonger en mer d'Iroise » : du 21 octobre au 5 novembre de 14h à 18h30 et les 11 et 12 novembre de 14h à 17h30 (fermé le mardi et dernière visite à 17h). Renseignements : 02 98 89 00 17 / phare.saint-mathieu@ccpi.bzh

Trézien : Visite guidée du phare et visite libre de l'exposition « Passer le chenal du Four » les mardis 24 et 31 octobre de 14h à 18h30. Renseignements : 02 98 38 30 72, phare.saint-mathieu@ccpi.bzh

Tarifs : 3€50 (+ de 12 ans), 1€50 (6-11 ans), gratuit - 6 ans.

La passation des marchés publics et la facturation « tout en ligne », c'est pour... demain.

A compter du 1er octobre 2018, la dématérialisation des procédures de marché sera obligatoire. Autrement dit, plus aucune passation sous forme papier ne pourra être réalisée. L'échéance de 2018 peut paraître lointaine, elle ne l'est pas. La révolution numérique est en marche car en parallèle se met progressivement en place la facturation électronique qui sera une obligation pour toutes les entreprises d'ici à 2020.

De part et d'autre, c'est-à-dire dans les collectivités locales comme dans les entreprises, il convient d'anticiper et de se préparer. La Communauté propose une réunion d'information à l'attention des chefs d'entreprises le **mardi 3 octobre 2017 de 9h00 à 10h30** (accueil à partir de 8h45) dans les locaux de Tech Iroise sur la zone d'activités de Mespaul à Saint Renan.

Inscription : service Développement économique 02 98 84 41 15 ou morgane.martel@ccpi.bzh

Donner au lieu de jeter...

C'est possible avec la Recyclerie mobile en déchèterie. Vous pouvez déposer meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets... auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences.

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : le samedi 7 octobre à Milizac, le samedi 14 octobre à Plourin, le vendredi 20 octobre à Ploudalmézeau et le samedi 28 octobre à Plougonvelin.

Renseignements : Michèle Hénot : 02 98 32 37 83 / dechets@ccpi.bzh ou sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 17h).

Conférence Zéro déchet

Samedi 21 octobre à 20h30 au centre Ar Stivell de Milizac. Conférence sur le mode de vie zéro déchet animé par Zéro Waste Cornouaille et les familles « Zéro déchet » du Pays d'Iroise. Gratuit.

Renseignements : Michèle Hénot : 02 98 32 37 83 / michele.henot@ccpi.bzh

Entretien des espaces communaux : des gestes éco-citoyens

Les règles d'application des désherbants chimiques sont strictes. Les traitements réalisés sur les surfaces peu perméables ou imperméables et/ou proches de points d'eau ne sont pas sans conséquence sur la qualité de l'eau. La commune utilise donc peu de produits et certains espaces verdissent plus rapidement. Il est cependant interdit pour les particuliers de désherber chimiquement devant chez soi à moins d'un mètre de la berge de tout fossé (avec ou sans eau), ainsi qu'à moins de 5 mètres des cours d'eau ou plans d'eau. L'entretien manuel ou mécanique, sur le domaine public communal, est donc de rigueur.

Contact : Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon / animation SAGE, communication.basleon@orange.fr

Présentation du document d'Orientation et d'Objectifs du Schéma de Cohérence territoriale

Le SCoT est un document permettant d'organiser et de mettre en cohérence le développement et l'urbanisation à l'horizon 15/20 ans de l'ensemble du territoire du Pays de Brest. Le premier SCoT du Pays de Brest est en révision depuis décembre 2014. Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) est le document opposable du SCoT qui a pour finalité de mettre en œuvre chacun des axes formulés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Il sera présenté le mardi 24 octobre à 18h00 à l'Espace Cybéria à Plourin. (Vous pouvez le télécharger sur le site www.pays-de-brest.fr).